

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de

.....Marsoui.....

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,

...Anne Sohier, Directrice-générale.....de la susdite municipalité,

QUE :-

Il y aura une séance spéciale le 18 décembre 2024 à 19:00 heures à la salle du conseil de Marsoui pour l’adoption du budget de l’année financière 2025.

DONNÉ à Marsoui ce 09e jour du mois de décembre 2024.

Anne Sohier, Dir. gén.

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, Anne Sohier, Directrice générale, résidant à Marsoui certifie sous mon serment d’office que j’ai publié le présent avis ci-annexé en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil entre 16 h 00 et 17 h 00 , le 9^e jour de décembre 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 9^e jour du mois de décembre deux mille vingt-quatre.



Anne Sohier, Dir. gén.